



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143304>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-143304**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Gestion des hébergements de la Maison des Salines à La Trinité-sur-Mer.

**Description** : Gestion des hébergements de la Maison des Salines à La Trinité-sur-Mer (Avis d'attribution). Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), le titulaire est chargé de mettre en place un dispositif de gardiennage et de gestion permettant l'ouverture de la résidence à l'année, 365 jours sur 365. Concernant la gestion, ce dispositif doit permettre, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente au moins cinq jours par semaine, d'assurer notamment les missions suivantes :  
Information : - Réorientation des demandes reçues vers le service de la Maison du Logement d'AQTA pour enregistrement de celles-ci. Gestion des séjours : - Gestion des arrivées et des départs, - Réalisation des modalités administratives d'entrées (état des lieux, convention d'occupation, signature du règlement intérieur et dépôt de garantie), - Gestion des relations avec les usagers et l'application du règlement intérieur de la structure, - Perception des dépôts de garantie, des droits de location (facturation et quittancement), l'encaissement et restitution des cautions, l'encaissement des paiements des dégradations. Accompagnement social : - Structuration de l'accompagnement social par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un contrat de projet, - Relais ponctuel avec les acteurs et structures locaux intervenant sur la problématique de l'hébergement des jeunes et des saisonniers, - Information et conseil de manière continue concernant l'hébergement des jeunes et des saisonniers, - Accompagnement aux mobilités, - Accompagnement à l'accès au logement autonome, - Aide à l'insertion sociale et professionnelle, - Information et liens avec les services de santé, - Information et accès aux droits et à la citoyenneté, - Mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et d'animation, individuelles et collectives, en direction des résidents sur différentes thématiques socio-éducatives. Maintenance des locaux : - Surveillance, entretien et maintenance des biens et des locaux affectés au service et la réalisation de petites réparations, - Mise en sécurité et fermeture

de la structure, - Suivi technique. Le prestataire ou l'équipe devra avoir les compétences requises pour réaliser ce type de missions, à savoir : - Des compétences relationnelles, notamment pour développer un accueil de qualité et gérer les tensions éventuelles, - Des compétences en accompagnement social, - Des compétences techniques notamment pour assurer la pérennité des installations et équipements, - Des compétences financières pour faire face aux exigences de suivi des recettes et des dépenses. Les prestations ne sont pas réparties en tranches. Afin d'effectuer les prestations objet du présent marché, le titulaire, après notification, devra justifier être agréé dans les conditions prévues à l'article R.365-4 du code de la construction et de l'habitation pour la gestion de résidences sociales. A défaut d'obtention de cet agrément (ou en cas de retrait en cours de réalisation des prestations), le marché pourra être résilié pour faute dans les conditions de l'article 23 du CCAP.

**Identifiant de la procédure :** 6610383c-4852-498e-ae3b-c89b65b54967

**Avis précédent :** 479194-2024

**Identifiant interne :** AQTA\_mapa\_2024\_023

**Type de procédure :** Ouverte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55250000 Services de location de meublés pour des séjours de courte durée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 55210000 Services d'hébergement en auberge de jeunesse

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** structure d'hébergement « La Maison des Salines » - lieu-dit Kerdual

**Ville :** La Trinité-sur-Mer

**Code postal :** 56470

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Marché de services engagé selon la procédure adaptée conformément aux articles L 2123-1 1° et R 2123-1 3° du Code de la Commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Gestion des hébergements de la Maison des Salines à La Trinité-sur-Mer.

**Description :** Gestion des hébergements de la Maison des Salines à La Trinité-sur-Mer (Avis d'attribution). Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), le titulaire est chargé de mettre en place un dispositif de gardiennage et de gestion permettant l'ouverture de la résidence à l'année, 365 jours sur 365. Concernant la gestion, ce dispositif doit permettre, grâce à une présence quotidienne non nécessairement

permanente au moins cinq jours par semaine, d'assurer notamment les missions suivantes :  
Information : - Réorientation des demandes reçues vers le service de la Maison du Logement d'AQTA pour enregistrement de celles-ci. Gestion des séjours : - Gestion des arrivées et des départs, - Réalisation des modalités administratives d'entrées (état des lieux, convention d'occupation, signature du règlement intérieur et dépôt de garantie), - Gestion des relations avec les usagers et l'application du règlement intérieur de la structure, - Perception des dépôts de garantie, des droits de location (facturation et quittancement), l'encaissement et restitution des cautions, l'encaissement des paiements des dégradations. Accompagnement social : - Structuration de l'accompagnement social par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un contrat de projet, - Relais ponctuel avec les acteurs et structures locaux intervenant sur la problématique de l'hébergement des jeunes et des saisonniers, - Information et conseil de manière continue concernant l'hébergement des jeunes et des saisonniers, - Accompagnement aux mobilités, - Accompagnement à l'accès au logement autonome, - Aide à l'insertion sociale et professionnelle, - Information et liens avec les services de santé, - Information et accès aux droits et à la citoyenneté, - Mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et d'animation, individuelles et collectives, en direction des résidents sur différentes thématiques socio-éducatives. Maintenance des locaux : - Surveillance, entretien et maintenance des biens et des locaux affectés au service et la réalisation de petites réparations, - Mise en sécurité et fermeture de la structure, - Suivi technique. Le prestataire ou l'équipe devra avoir les compétences requises pour réaliser ce type de missions, à savoir : - Des compétences relationnelles, notamment pour développer un accueil de qualité et gérer les tensions éventuelles, - Des compétences en accompagnement social, - Des compétences techniques notamment pour assurer la pérennité des installations et équipements, - Des compétences financières pour faire face aux exigences de suivi des recettes et des dépenses. Les prestations ne sont pas réparties en tranches. Afin d'effectuer les prestations objet du présent marché, le titulaire, après notification, devra justifier être agréé dans les conditions prévues à l'article R.365-4 du code de la construction et de l'habitation pour la gestion de résidences sociales. A défaut d'obtention de cet agrément (ou en cas de retrait en cours de réalisation des prestations), le marché pourra être résilié pour faute dans les conditions de l'article 23 du CCAP.

**Identifiant interne :** AQTA\_mapa\_2024\_023

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55250000 Services de location de meublés pour des séjours de courte durée

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 55210000 Services d'hébergement en auberge de jeunesse

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Date de début :** 01/05/2025

**Durée :** 5 An

#### 5.1.4 **Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** S'agissant de la valeur du marché, l'offre de AGORA SERVICES a été considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse, étant

précisé que les éléments financiers du contrat sont fixés comme suit : Montant de la redevance annuelle en euros TTC versée par le titulaire fixé à 34 000 euros ; soit 170 000 euros sur 5 ans. Le contrat est consultable dans le respect des secrets protégés par la loi sur demande écrite adressée au service Commande publique de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique à l'adresse suivante : marches.publics@auray-quiberon.fr La demande écrite devra identifier le demandeur personne juridique et personne physique qui devra pouvoir justifier de son identité lors de la consultation. La consultation du marché se déroulera, sur rendez-vous, (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h et de 13 h30 à 16h30 le vendredi à l'adresse : Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique - espace Tertiaire Porte Océane - rue du Danemark - B.P. 70447 - 56404 Auray Cedex. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La présente procédure adaptée pourra faire l'objet : - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Référence BOAMP de l'avis d'appel public à concurrence : 24-92903 - Date de publication au BOAMP : 08/08/2024.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 75

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Redevance

Pondération (points, valeur exacte) : 25

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rennes

**Organisation qui signe le marché :** Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 0 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** AGORA SERVICES

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** Offre de l'association AGORA SERVICES

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur du résultat :** 0 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**L'offre est une variante :** non

**La valeur de la sous-traitance est connue :** non

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu :** non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24.116

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 14/12/2024

**Date de conclusion du marché :** 17/12/2024

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** non

**Organisation qui signe le marché :** Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 1

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

**Numéro d'enregistrement** : 20004312300013

**Adresse postale** : Espace tertiaire Porte Océane - Rue du Danemark

**Ville** : Auray Cedex

**Code postal** : 56404

**Subdivision pays (NUTS)** : Morbihan ( FRH04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Monsieur Le Président

**Adresse électronique** : marches.publics@auray-quiberon.fr

**Téléphone** : 0297291869

**Adresse internet** : <http://www.auray-quiberon.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui signe le marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rennes

**Numéro d'enregistrement** : 17350005900014

**Adresse postale** : 3 contour de la Motte, CS 44416

**Ville** : Rennes Cedex

**Code postal** : 35044

**Subdivision pays (NUTS)** : Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-rennes@juradm.fr

**Téléphone** : 0223212828

**Télocopieur** : 0299635684

**Adresse internet** : <http://www.rennes.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** AGORA SERVICES

**Numéro d'enregistrement :** 77784331900057

**Adresse postale :** 2 A BOULEVARD FRANCHET D'ESPEREY

**Ville :** LORIENT

**Code postal :** 56100

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 95a4cf9b-3e31-4cdd-8545-9b80faccca90 - 02

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis :** 20/12/2024 à 09:35

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 20/12/2024